



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Plus de six mois après l'élection de novembre 2017, le conseil municipal a décidé de rebrasser les cartes et modifier l'organigramme de la Ville.

Tout d'abord, d'un commun accord, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et M. Robert Doré ont convenu de mettre un terme à leur association. Celui qui occupait le poste de directeur général de la Ville depuis quatre ans ne cadrerait plus avec la philosophie de gestion du nouveau conseil d'élus qui désirait du sang neuf à la tête de l'administration. Monsieur Doré a certes contribué énergiquement au redressement de la barre dès son arrivée en 2014, dans un contexte de crise interne majeure, mais maintenant que la crise appartient au passé, les membres du conseil souhaitaient repartir sur de nouvelles bases.

La directrice des finances et trésorière de la Ville, Mme Josée Larocque, a accepté le poste de directrice générale par intérim, tout en conservant ses tâches liées aux finances et à la trésorerie. Pour seconder Mme Larocque dans ses fonctions, Mme Isabelle Savard, chargée de projet à la Ville, a quant à elle été nommée directrice générale adjointe par intérim. Ces deux nominations ont été votées par le conseil à l'occasion de la séance ordinaire du 22 mai dernier. Mmes Larocque et Savard occuperont ces fonctions jusqu'à ce que le conseil statue sur la suite des choses, au cours de la prochaine année.

De concert avec la nouvelle direction générale, le conseil municipal est à revoir l'organisation et la direction de certains services et rendra compte de ses réflexions et décisions à l'occasion de la séance ordinaire du 5 juin.

AGRILE DU FRÊNE

La présence de l'agrile du frêne a été notée à plusieurs endroits dans la région de la Capitale-Nationale. Notre Ville n'y échappe pas et certains cas ont commencé à nous être rapportés.

L'agrile du frêne est un insecte exotique originaire de l'Asie, dont la présence est hautement destructrice pour les frênes, lesquels sont très présents sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

En ce qui a trait au domaine public, la Ville est présentement à faire l'inventaire des frênes poussant sur les terrains lui appartenant de façon à élaborer un plan d'action (traitement, élimination, remplacement, etc.).

Quant aux citoyens qui possèdent des frênes sur leur terrain privé, ils sont invités à consulter le site Internet de la Ville où l'information pertinente est fournie quant aux mesures à prendre et aux possibilités qui s'offrent à eux, notamment un traitement offert à un tarif préférentiel négocié par la Ville de Québec avec une firme qualifiée et dont tous les résidents de l'Agglomération de Québec peuvent bénéficier.

VACANCES ESTIVALES

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de belles et reposantes vacances. Prenez le temps de vous retrouver en famille et avec les amis et de faire le plein d'énergie.

Je vous retrouve dans le mot du maire du mois d'août, puisque c'est relâche pour le MIM en juillet.

Bonnes vacances!

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

PRUDENCE PRÈS DES TRAVAUX ROUTIERS

Avec la venue de l'été, la Ville met en place plusieurs chantiers afin d'améliorer le réseau routier augustinois. À l'approche de ceux-ci, nous désirons vous rappeler l'importance de ralentir et de faire attention à la signalisation afin d'assurer votre sécurité et celle de nos employés.

PLACE À L'ACHAT LOCAL

Les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures recevront prochainement par la poste un chéquier d'achat local comprenant des bons rabais valides auprès de commerçants augustinois. Une occasion unique de découvrir ou de redécouvrir les produits et services de qualité offerts ici! Notez qu'il s'agit d'une initiative privée dans laquelle la Ville n'est nullement impliquée, si ce n'est qu'en invitant la population à en profiter et à encourager l'achat local.

S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES
(SECTION SERVICES EN LIGNE DU SITE INTERNET)



NOUVEL HORAIRE - Jusqu'au 7 septembre, les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le Service des travaux publics est ouvert aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 7 h à 16 h et le vendredi de 7 h à 11 h.

• Nos bureaux seront fermés le 25 juin et le 2 juillet à l'occasion des fêtes du Québec et du Canada •



RAPPORT FINANCIER 2017

Chers concitoyens,

Conformément aux exigences de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

REVENUS

Les revenus de la Ville ont totalisé 62 015 415 \$, soit 2 927 448 \$ de plus que le montant anticipé qui était de 59 087 967 \$.

Ce résultat s'explique en grande partie par des revenus supérieurs à ceux anticipés pour la vente de terrains du parc industriel François-Leclerc. En effet, des revenus de 4 340 226 \$ ont été enregistrés alors que 2 935 000 \$ avaient été budgétés. Ce résultat confirme la tendance des deux dernières années; notre parc industriel est apprécié des gens d'affaires et industriels et la confiance en l'avenir est revenue.

La Ville a par ailleurs obtenu quelque 622 925 \$ de plus que prévu en revenus de taxes, résultat attribuable en majeure partie à une quantité de certificats d'évaluation émis plus grande que prévue. Certaines tours à condos du secteur est ont été évaluées en 2017 alors qu'on prévoyait qu'elles ne le soient qu'en 2018 (la taxation est alors rétroactive, mais ne peut être comptabilisée tant qu'elle n'a pas été réalisée). Ainsi, les revenus de taxes ont été supérieurs

aux attentes. Autre conséquence de ces évaluations « hâtives » d'unités résidentielles neuves: la Ville a aussi perçu 791 742 \$ de plus qu'anticipé en droits de mutation (taxe de bienvenue).

Des revenus plus importants (182 869 \$) ont été enregistrés en ce qui a trait aux services rendus. Cela s'explique principalement par des inscriptions aux activités de loisirs supérieures aux prévisions et par les nombreux raccordements d'entrées d'eau réalisés pour des particuliers et des entreprises et pour lesquels des frais sont exigés.

Les montants de transferts gouvernementaux ont quant à eux été de 434 492 \$ inférieurs aux prévisions. Cet écart s'explique par des demandes de subvention pour lesquelles la réponse se fait attendre.

CHARGES (DÉPENSES)

Considérant l'état des finances de la Ville eu égard à l'ampleur de la dette et de l'impact de cette dernière sur le budget de fonctionnement, toutes les

directions de service ont été mises à contribution pour tenter de rationaliser et diminuer les dépenses courantes. Ainsi, des charges de 47 670 600 \$ budgétées, seuls 43 798 104 \$ ont été dépensés, soit 3 872 496 \$ de moins que prévu.

Les coûts des salaires et charges sociales des employés ont été inférieurs aux prévisions de 1 550 394 \$. Ce résultat s'explique par le fait que certains postes budgétés pour l'année entière n'ont été comblés qu'en cours d'année et d'autres sont demeurés vacants pour le moment.

La quote-part versée à l'agglomération de Québec a pour sa part été de 137 668 \$ inférieure aux prévisions.

Par ailleurs, les frais de financement ont été de 920 832 \$ de moins que budgétés. Plusieurs projets d'immobilisations devant être financés en 2017 ont été reportés (notamment des travaux d'asphaltage, reportés en 2018), diminuant du coup les frais d'intérêt. De plus, les surplus accumulés ont permis de ne pas avoir recours à la marge de crédit, pour laquelle des frais d'intérêt avaient aussi été provisionnés.

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES RÉSULTATS DÉTAILLÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Budget 2017	Réalisations 2017	Écart réel 2017
	Administration municipale	Administration municipale	VS budget
Revenus			
Fonctionnement			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	51,694,442	52,317,367	622,925
Transferts	1,048,300	613,808	(434,492)
Services rendus	1,633,525	1,816,394	182,869
Imposition de droits	1,562,000	2,353,742	791,742
Amendes, pénalités et intérêts	214,700	344,619	129,919
Autres revenus	2,935,000	4,569,485	1,634,485
	59,087,967	62,015,415	2,927,448
Charges			
Autres fonctions	47,670,600	43,798,104	(3,872,496)
Frais de financement	4,842,241	3,921,409	(920,832)
	52,512,841	47,719,513	(4,793,328)
Excédent (déficit) de l'exercice	6,575,126	14,295,902	7,720,776
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	(7,200,000)	(7,058,314)	141,686
Subvention pour le paiement de la dette	1,103,400	832,203	(271,197)
	(6,096,600)	(6,226,111)	(129,511)
Affectations			
Activités d'investissement	(545,000)	(561,121)	(16,121)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté / non affecté	900,000	900,000	
Réserves financières et fonds réservés	(538,526)	(53,500)	485,026
Fonds de roulement	(295,000)	(242,956)	52,044
	(478,526)	42,423	520,949
	(6,575,126)	(6,183,688)	391,438
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		8,112,214	8,112,214



RAPPORT FINANCIER 2017

FONDS DE RÉSERVE

Pour 2017, une réserve de 485 026\$ avait été budgétée en cas d'imprévus (essentiellement des dépassements de dépenses liées au déneigement). Cette somme n'a finalement pas été utilisée.

CONCLUSION

Les revenus supplémentaires et les dépenses non réalisées ont permis à la Ville de boucler l'année avec un surplus de 8 112 214 \$. À noter qu'il faut soustraire environ 1,5 M\$ à ce surplus « comptable » pour faire une lecture réaliste des résultats. En effet, en raison de la vente d'un terrain dans le parc industriel (un revenu de près de 3,4 M\$), une somme de 1,5 M\$ a dû être versée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à titre de compensation pour une construction en milieu humide. Or, cette dépense (charge) n'intervient pas dans le calcul du surplus « comptable » puisque l'argent a été pris dans les surplus accumulés au terme des années précédentes (2015 et 2016). Le montant de 1,5 M\$ est donc considéré dans les revenus (vente de 3,4 M\$) et non dans les charges, mais l'argent a tout de même été dépensé. Conclusion, le surplus « réel » pour l'exercice 2017 est de 8,1 M\$ moins 1,5 M\$, soit 6,6 M\$.

Comme il a été mentionné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 mai 2018, le surplus budgétaire dégagé de l'exercice financier 2017 sera affecté au remboursement de la dette et aux coûts engendrés par la démolition du centre communautaire Jean-Marie-Roy.

Je vous réitère ma détermination et celle de l'ensemble des membres du conseil à tout mettre en œuvre afin d'assurer une saine gestion des fonds publics et le rétablissement de la santé financière de notre Ville.

Salutations,

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

DÉPLACEMENTS ACTIFS : PARTICIPEZ AU SONDAGE EN LIGNE!

Les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures sont invités, depuis quelques semaines, à répondre à un sondage sur les déplacements actifs. Le vélo, la marche et la course à pied ne sont que quelques exemples de modes de transport qui s'inscrivent dans cette approche de développement durable et de saines habitudes de vie.

Jusqu'à maintenant, la participation au sondage est impressionnante! Toutefois, il est encore temps de répondre à celui-ci, si ce n'est déjà fait. Rendez-vous au vsad.cimainfo.com afin de nous aider à bâtir une Vision des déplacements actifs sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. De plus, il y a un prix à gagner : un vélo gracieuseté de Performance Bégin!

En plus du sondage, la Ville tenait des rencontres qui lui ont permis de prendre le pouls de la population, notamment, lors d'un atelier de consultation qui s'est tenu le jeudi 31 mai en soirée. Merci aux nombreux citoyens qui ont participé. Soyez assurés que vos commentaires seront pris en compte dans les actions que la Ville entend mettre en place afin de favoriser les déplacements actifs.

L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans le cadre de la révision du Plan d'urbanisme de même que de la Planification stratégique 2017-2027 qui identifiait le développement harmonieux du territoire et le développement durable comme étant deux des principaux enjeux d'avenir pour la Ville.

JUIN					JUILLET				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1	2	3	4	5	6
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
25	26	27	28	29	30	31			



RÈGLES À SUIVRE AVEC LES BRANCHES

La présence de l'agrile du frêne dans la région force la Ville de Québec à modifier les règles entourant la disposition des branches. Vous devez désormais en disposer via la collecte des ordures ou encore les acheminer dans l'un des écocentres. Dans ce dernier cas, les branches seront valorisées selon les règles établies par les autorités compétentes.

ORDURES

Les branches doivent être attachées en ballots avec une corde. La longueur maximale des ballots est d'un mètre et ceux-ci ne doivent pas être trop lourds de manière à pouvoir être facilement manipulables.

ÉCOCENTRE

Les branches doivent être d'un diamètre minimal de 2 cm et maximal de 10 cm ainsi que d'une longueur minimale de 50 cm. Vous devez prévoir être capable de les manipuler vous-même sans verser la remorque directement au conteneur. Une chaîne empêche ce type de manipulation afin d'éviter les accidents.

Ordures et recyclage



Les ordures et les matières recyclables sont collectées toutes les semaines.

Encombrants



Prochaine collecte : **10 juillet et 7 août**. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 poste 5406 ou sur le Web avant le lundi midi précédant la collecte.

DES TULIPES POUR LE PARKINSON

Encore cette année, la Ville a tenu à faire sa part pour sensibiliser la population au Parkinson en plantant des tulipes rouges Île de France, symbole de cette maladie. En tout, quelque 8000 tulipes ont été plantées, notamment, devant l'hôtel de ville et au carrefour giratoire du chemin de Lac. Une excellente façon de soutenir une bonne cause en contribuant à embellir le milieu! Pour plus d'information sur le Parkinson ou pour faire un don, appelez au 418 527-0075 ou sans frais au 1-877-527-0075 ou visitez www.prqca.ca



LE PARC CANIN SE REFAIT UNE BEAUTÉ!

Pendant la période estivale 2018, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures procédera à divers travaux dans le parc canin.

La collaboration des propriétaires de chiens sera entre autres demandée lorsque des périmètres seront délimités pour faire pousser le gazon. En fait, à quelques reprises pendant l'été, des sections seront délimitées et la population et les chiens ne doivent pas s'y rendre afin de laisser la chance au gazon de repousser.

Situé sur la rue de Liverpool dans le parc industriel François-Leclerc, le parc canin de Saint-Augustin-de-Desmaures a une superficie de 57 000 pi². Il comprend un point d'eau dans chaque enclos, une station de nettoyage à la sortie, ainsi que des sentiers, des bancs et des aires de jeux pour chiens. Très populaire, il est ouvert tous les jours de 6h à 23h.

Les conditions d'utilisation du parc canin se trouvent dans la section Parc canin et licences de notre site Internet. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures rappelle également que si vous êtes témoins d'un comportement violent chez un animal, vous devez contacter le Service de police de la Ville de Québec.



BESOIN D'UN PERMIS POUR UNE NOUVELLE INSTALLATION?

Vous planifiez installer un cabanon, un garage ou une nouvelle piscine? L'hiver rigoureux que nous venons de vivre vous motive à vous procurer un abri temporaire pour la prochaine saison froide? Ça se comprend, mais il y a des règles à respecter. Vous pouvez désormais consulter les nouvelles fiches de réglementations simplifiées disponibles sur le site Internet de la Ville dans la section Demande de permis/règlements d'urbanisme. Si votre projet est plus complexe, informez-vous au Service de l'urbanisme pour vérifier si un permis est nécessaire et connaître les règles qui s'y rattachent.

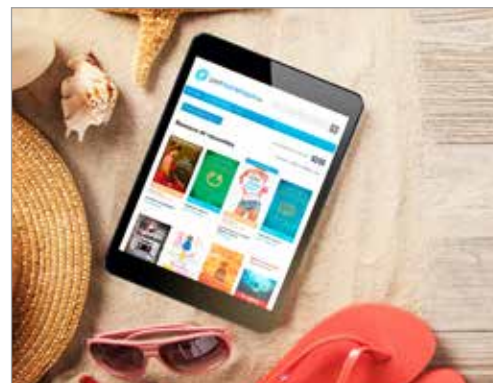
25 ANS DE SERVICE!

Dernièrement, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures soulignait les 25 années de service de deux de ses employées oeuvrant à la bibliothèque Alain-Grand-Bois. Hélène Deshaies agit comme technicienne en documentation et Sylvie Mathieu a d'abord travaillé comme agente de bibliothèque avant de devenir adjointe administrative à la bibliothèque. Nous les retrouvons en compagnie du maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Sylvain Juneau. Merci à vous deux pour vos loyaux services et bonne continuité.



DES TILLEULS ET DES ÉRABLES

Avec l'aide d'étudiants en arboriculture-élagage du Centre de formation Fierbourg, la Ville a planté six érables à sucre et six tilleuls d'Amérique au parc du Grand-Hunier, dans le secteur des Bocages. Passez les admirer dès maintenant!



VOTRE **ESSENTIEL VACANCES**

EMPRUNTEZ DES LIVRES NUMÉRIQUES À VOTRE BIBLIOTHÈQUE
C'EST GRATUIT EN TOUT TEMPS

 pretnumerique.ca

N'oubliez pas que des guides de voyage et des guides touristiques des différentes régions du Québec sont disponibles à la bibliothèque Alain-Grandbois pour vous aider à planifier votre été.

Bonnes vacances!

NOMINATION DE MME JOSÉE LAROCQUE À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

La Ville de Saint-Augustin-Desmaures a annoncé les nominations de Mme Josée Larocque et de Mme Isabelle Savard, respectivement, à titre de directrice générale par intérim et de directrice générale adjointe par intérim.

À l'emploi de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en tant que trésorière et directrice des finances depuis mars 2016, Mme Larocque dispose d'une solide expérience dans les domaines de la gestion budgétaire et de la vérification comptable. Elle a, notamment, œuvré pour Hydro-Québec, ainsi que les firmes Raymond Chabot Grant Thornton et Ernst & Young. En plus de ses fonctions de directrice générale par intérim, notons que Mme Larocque conserve aussi ses fonctions de trésorière et de directrice des finances.

Pour l'assister dans son travail, Mme Larocque pourra compter sur l'appui de Mme Isabelle Savard à titre de directrice générale adjointe par intérim. Mme Savard s'est jointe à l'équipe de la Ville en octobre 2016 en tant que chargée de projet. Elle possède une vaste expérience en gestion de projet dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.



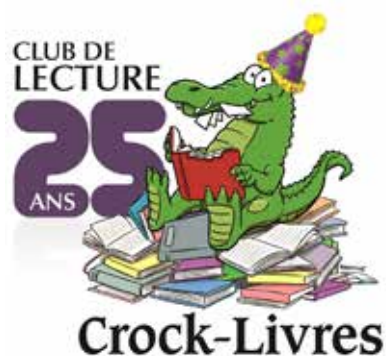
Le maire, M. Sylvain Juneau, en compagnie, à gauche, de Mme Isabelle Savard, directrice générale adjointe par intérim, et à droite de Mme Josée Larocque, directrice générale par intérim.

DÉPART DE M. ROBERT DORÉ

La Ville de Saint-Augustin-Desmaures a annoncé, le 15 mai dernier, le départ de son directeur général, M. Robert Doré. D'un commun accord, la Ville et M. Doré en sont venus à une entente afin de mettre fin au contrat de ce dernier.

Après avoir travaillé à la Ville dans les années 1990, rappelons que M. Doré avait effectué un retour au printemps 2014, d'abord comme directeur général adjoint, puis en tant que directeur général en titre.

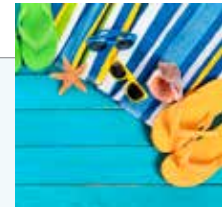
Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Sylvain Juneau, a tenu à souligner « le rôle important joué par M. Doré dès 2014 dans un contexte de crise lié, notamment, à la situation financière ».



La bibliothèque Alain-Grandbois t'invite à participer, du 26 juin au 18 août, au CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES qui célèbre ses 25 ans cet été.

Pour devenir membre, profite de la période d'inscription qui débute le 12 juin. Tu dois être inscrit à la bibliothèque et faire partie de la clientèle admissible (3 ans à 1^{er} secondaire pour l'année scolaire terminée en juin). Une fois inscrit, on te remettra un passeport qui agrémentera tes lectures tout au long de l'été. Lorsque tu rapporteras tes livres à la bibliothèque, on te posera des questions amusantes pour voir si tu as bien fait tes lectures.

Des récompenses sont prévues après la lecture de ton 5^e et de ton 10^e livre. Et après avoir dévoré 15 livres, on te remettra le prix principal de CROCK-LIVRES identifié au nom du Club.



JEUX D'EAU

À l'approche des chaudes journées d'été, la Ville vous offre la possibilité de vous rafraîchir dans les quatre jeux d'eau qui sont accessibles gratuitement aux citoyens. Vous les trouverez aux emplacements suivants :

Secteur centre
Parc Delphis-Marois et parc Portneuf
Secteur Bocages
Parc des Bocages et parc des Bosquets

8 terrains à votre disposition
Centre les Bocages
Centre Delphis-Marois

Club de Tennis
St-Augustin

RÉSERVEZ VOS TERRAINS EN LIGNE
reservationsportive.com

- Citoyens de Saint-Augustin - présentation d'une preuve de résidence obligatoire
- 24 heures à l'avance et 1 heure maximum de jeu (72 heures - membres du club de tennis)

MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138
TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Heures d'ouverture pour la période estivale
du 28 mai au 9 septembre

Dimanche : Fermé
Lundi au mercredi : 9 h à 16 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi et samedi : 9 h à 16 h

Prenez note que la maison Omer-Juneau sera exceptionnellement fermée du 1^{er} au 9 juillet inclusivement afin de procéder à l'entretien annuel.

K É N O

CAMP DE JOUR

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)

Les inscriptions aux camps municipaux de la Ville de Saint-Augustin sont maintenant commencées. Trouvez le site qui vous convient le mieux et réservez votre place dès maintenant.

CAMPS SPÉCIALISÉS - PRIX CHOCS

Résidents de la Ville de Saint-Augustin, profitez de tarifs préférentiels sur les programmes spécialisés du Camp de jour Kéno. Cet été, offrez à vos enfants des expériences nouvelles !



Faites vite, les places sont limitées !

Pour tous les détails, rendez-vous au campkeno.com/camp-de-jour



418 872-9949

info@campkeno.com



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 2018-550 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN D'AUTORISER LES LOGEMENTS D'APPOINT SOUS CONDITIONS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 mai 2018, le conseil a adopté le second projet de règlement suivant :
 - Le Règlement n° 2018-550 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin d'autoriser les logements d'appoint sous conditions;
- Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité au 200, route de Fossambault, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le projet de règlement vise à modifier le Règlement de zonage afin d'autoriser, sous conditions, l'aménagement d'un logement d'appoint dans une résidence unifamiliale isolée.
- Les renseignements quant aux conditions requises pour être une personne intéressée et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent également être obtenus de la municipalité aux endroits, jours et heures indiqués ci-haut.
- Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; Ce projet de règlement vise l'ensemble de la municipalité.
 - être reçue au bureau de la municipalité au 200, route de Fossambault, au plus tard le 14^e jour de juin 2018.
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Toutes les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le second projet de règlement visé peut être consulté à l'hôtel de ville au 200, route de Fossambault, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 6 juin 2018

Le greffier,
Olivier Trudel, avocat
www.ville.st-augustin.qc.ca

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, aux heures d'ouverture.



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

**POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ
CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY
4950, RUE LIONEL-GROULX**

Dimanche	Fermé	Jeudi	15 h 30 à 19 h
Lundi	Fermé	Vendredi	13 h à 16 h 30
Mardi	15 h 30 à 19 h	Samedi	9 h 30 à 13 h
Mercredi	Fermé		

À noter que la bibliothèque Alain-Grandbois sera fermée le 24 juin ainsi que le 1^{er} juillet.

À ne pas manquer!

**Exposition itinérante – Louis Hébert et Marie Rollet 1617-2017
Du 5 juin au 23 juin dans le hall de la bibliothèque Alain-Grandbois.**

Cette exposition fut présentée à l'occasion du 400^e anniversaire de l'établissement en Nouvelle-France de Louis Hébert et de Marie Rollet avec leurs 3 enfants. Elle sera exposée à Saint-Augustin-de-Desmaures grâce à la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui a été partenaire, avec d'autres organismes, dans la programmation d'activités à l'occasion du 400^e de l'arrivée en Nouvelle-France de Louis Hébert et de Marie Rollet.

7 juin – en soirée (heure à déterminer)

Séance de signatures et rencontre d'auteur avec Pierre-Jacques Gauthier, un auteur de Saint-Augustin-de-Desmaures

PÉDAGO À LA BIBLIO

8 juin à 14 h 30

Pour les 6 à 12 ans – Atelier de magie
Avec les animateurs de Zoom Zoom Party
Inscription dès le 25 mai



10 juin de 14 h 30 à 16 h 45

Lancement de livre – *Précipice*
De l'auteur de Saint-Augustin-de-Desmaures, Denis Pouliot
Venez rencontrer l'auteur dans la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois

Exposition des œuvres du concours de créations artistiques

Tout l'été, venez admirer les œuvres produites par les jeunes artistes des cours de peinture offerts par Kéno. Ces mêmes œuvres ont été exposées au printemps à la maison Thibault-Soulard dans le cadre du concours de créations artistiques. Venez voir le talent de notre relève ainsi que les œuvres qui se sont mérité des prix!

MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 6613

HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h Jeudi aussi ouvert de 16 h à 21 h
Samedi de 9 h à 16 h Fermé le dimanche

Jusqu'au 1^{er} juillet

Exposition
Kadavresky 5.0 Retour aux sources
Collectif d'artistes du Club de photo Dimension



8 juin à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –
Tourbillons et colimaçon
Animatrice : Adéline Germain
Inscription dès le 25 mai

10 juin à 14 h

Atelier découverte pour la fête des Pères
(une activité papa-enfant de 5 à 10 ans) –
Les inventions du Prof Raté
Avec l'animateur de Marie-Stella
Inscription dès le 27 mai



**RETOUR DES JEUDIS ANIMÉS À LA PLACE DES GÉNÉRATIONS DESJARDINS
Pour une 2^e année, quatre spectacles seront offerts gratuitement
à la Place des générations Desjardins (coin route 138 et rue Jean-Juneau).**

Apportez votre chaise! Stationnement disponible au pavillon Laure-Gaudreault.
En cas de mauvais temps, le spectacle se tiendra à l'intérieur de la maison Omer-Juneau au 289, route 138.

19 juillet à 19h

Hier et demain encore, les chansons
de Félix Leclerc avec André Thériault



26 juillet à 19h

*Pour un instant, chansons du répertoire
québécois, francophone et anglophone
des années 60 à aujourd'hui* avec Benoît Moisan



2 août à 19h

*Enfants du monde, spectacle interactif
sur la musique du monde*
avec Daniel Prenoveau



9 août à 19h

Une soirée à saveur country
avec les membres du groupe Batiscan



UN RÉPERTOIRE DES RESSOURCES CULTURELLES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, via son site Web, rendra bientôt disponible un répertoire culturel qui permettra de répertorier les artistes, artisans, ressources et intervenants culturels actifs sur le territoire de la ville. Pour vous inscrire à ce répertoire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site Web de la Ville dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire » ou communiquer avec Mme Caroline Arpin, coordonnatrice à la culture, à caroline.arpin@ville.st-augustin.qc.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6609.

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

BAINS LIBRES
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL
 Du lundi 25 juin au dimanche 19 août 2018

FERMETURE des piscines pour entretien annuel du 20 au 31 août inclusivement

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs/entraînement
Lundi	12 h 15 à 13 h 30	12 h 15 à 13 h 30	7
Mardi	16 h 30 à 18 h	16 h 30 à 18 h	7
Mercredi	12 h 15 à 13 h 30 18 h à 20 h	12 h 15 à 13 h 30 18 h à 20 h	7 5
Jeudi	16 h 30 à 18 h	16 h 30 à 18 h	7
Vendredi	12 h 15 à 13 h 30 18 h à 20 h	12 h 15 à 13 h 30 18 h à 20 h	7 3T
Samedi	13 h à 15 h	13 h à 15 h	2T
Dimanche	13 h à 15 h	13 h à 15 h	2T

Légende :

7 = 7 couloirs pour entraînement en longueur

2T = 2 couloirs pour entraînement, tremplins & espace libre/exercices



INSCRIPTION AUTOMNE 2018

- ✓ Préinscription : 18 juin 8h
- ✓ Inscription : 20 août 8h
- ✓ www.cndf.qc.ca/piscine
- ✓ Information : 418 872-8242 poste 1218



EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUIN 2018

Centre communautaire Jean-Marie-Roy
Badminton et pickleball

NON DISPONIBLE
8 ET 9 JUIN

Lundi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Lundi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Mardi	12 h à 14 h	Badminton libre
Mardi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Mercredi	12 h à 13 h 30	Badminton libre
Mercredi	15 h 45 à 17 h 30	Pickleball libre
Mercredi	19 h à 22 h	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	20 h 30 à 22 h	Pickleball libre (3 terrains)
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Jeudi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Vendredi	12 h à 14 h	Badminton libre
Vendredi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Samedi	11 h 30 à 14 h	Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun)

PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

2018 juillet

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01	02	03	04	05	06	07
		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
08	09	10	11	12	13	14
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
15	16	17	18	19	20	21
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
22	23	24	25	26	27	28
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
29	30	31	01	02	03	04
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30				

2018 août

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	31	01	02	03	04
				11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
05	06	07	08	09	10	11
17 h à 18 h 20		Annulé		Annulé		11 h 30 à 13 h 30
12	13	14	15	16	17	18
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
19	20	21	22	23	24	25
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
26	27	28	29	30	31	01
17 h à 18 h 20		Annulé		Annulé		

Veillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.



Horaire des bains libres
ÉTÉ 2018

Lundi 25 juin au dimanche 19 août 2018

Lundi		17 h à 18 h 30
Mardi		20 h à 21 h 30
Mercredi	12 h à 13 h	17 h à 18 h 30
Jeudi		20 h à 21 h 30
Dimanche		18 h 30 à 20 h

Normalement, le bassin est toujours configuré de la même façon : 5 couloirs. Par contre, les surveillants-sauveteurs peuvent s'ajuster selon l'achalandage.

	Résidents*	Non-résidents
3 ans et moins	Gratuit	Gratuit
4 ans et plus	Gratuit	2 \$
Étudiants	Gratuit	2 \$
60 ans et plus	Gratuit	2 \$
Adultes	Gratuit	3 \$

*Résidents : St-Augustin, Québec et l'Ancienne-Lorette.

Une preuve de résidence vous sera exigée au R-17 ou à la piscine.



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



La Fête nationale du Québec



caillou

À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

23 JUIN - PARC DU MILLÉNAIRE

- 10 h 30 : Ouverture du site
- 10 h 30 : Les 4 Chevaliers Toyota VS Baseball Noroît
- 13 h : Spectacle – Caillou « C'est la fête! »
- 15 h 45 : Allocutions et discours patriotique
- 16 h : Spectacle - Kattam et ses Tam-Tams

Sur le site de 10 h 30 à 18 h :

- ♣ Manèges **Nouveau**
- ♣ Clowns, mascottes
- ♣ Tours de poneys
- ♣ Jeux gonflables
- ♣ Sculptures de ballons
- ♣ Maquillage
- ♣ Chapiteau de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures
- ♣ Casse-croûte sur le site – Au profit du Groupe Scouts



facebook.com/vstaug



[@vstaug](https://instagram.com/vstaug)

